

## COMMUNIQUE DE PRESSE

28 juin 2022

### **7 lauréats pour l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires franciliens circulaires » en faveur de l'écologie industrielle et territoriale (EIT)**

**Trois collectivités, trois associations d'entreprises et un établissement public, venus de toute l'Île-de-France, viennent d'être retenus dans l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires franciliens circulaires ».**

Lancé en septembre 2021 par l'ADEME, la Région Île-de-France, la DRIEAT et la Banque des Territoires, cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Territoires franciliens circulaires » a pour objectif de promouvoir l'économie circulaire et d'accompagner la transition écologique des territoires. Cet AMI vise à soutenir l'émergence, le lancement et la consolidation de projets d'écologie industrielle et territoriale (EIT), collaboratifs et structurants à l'échelle des territoires franciliens.

Cet AMI s'inscrit dans le cadre d'une démarche transversale de mobilisation de l'ensemble des acteurs régionaux vers l'économie circulaire, portée au travers de la Stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire ([SREC](#)).

**7 lauréats, comprenant 3 collectivités, 3 associations d'entreprises et 1 établissement public administratif**, implantés en Île-de-France, recevront un accompagnement financier et bénéficieront d'accompagnements techniques collectifs mais également individuels. Cet accompagnement permettra aux lauréats de faciliter la mise en œuvre de leur démarche d'écologie industrielle et territoriale et de concrétiser les synergies de mutualisation et/ou de substitution entre acteurs d'un territoire autour de modèles économiques pérennes et reproductibles. Les lauréats intégreront également la Communauté des territoires franciliens circulaires animée par l'Institut Paris Région et bénéficieront de ses actions : informations, outils, ateliers, mise en réseau, etc.

L'écologie industrielle et territoriale (composante territorialisée de l'économie circulaire) stimule les solutions territoriales et coopératives de gestion des ressources et des flux. Elle contribue à transformer les systèmes de production et de consommation, dans un triple objectif : limiter les impacts

environnementaux, améliorer la compétitivité économique et renforcer l'attractivité des territoires.

**La liste des sept lauréats** implantés en Île-de-France :

- La **Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise** s'engage dans la mobilisation et la mise en relation des entreprises de son territoire pour concrétiser des synergies (mutualisation de services et d'approvisionnement, coopérations pour la gestion des déchets, etc.)
- La **Chambre de commerce et d'industrie Versailles Yvelines** renforce les démarches d'EIT par la formalisation de synergies existantes (les déchets des uns deviennent les ressources des autres) sur l'écoparc des Cettons (commune de Chanteloup les Vignes) pour déployer l'économie circulaire.
- **L'Association Quartier circulaire Les Deux Rives, dans les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris**, approfondit sa démarche d'économie circulaire par une animation renforcée, une concrétisation des synergies d'entreprises tertiaires (mutualisation de livraison, déchèterie fluviale partagée...) et une mise en place d'indicateurs de suivi.
- **L'Association de prévention du site de La Villette** souhaite monter en compétences par le lancement d'un diagnostic de flux de matières / déchets suivi d'une animation des acteurs du parc pour créer des synergies (collecte des biodéchets, mutualisation / réemploi des équipements et de mobiliers, etc.)
- La **Communauté Portuaire Seine-Aval, associant les ports de Limay (78), de Gennevilliers (92) et de Nanterre (92)** lance un audit des besoins des acteurs économiques sur le port de Gennevilliers, prévoyant ensuite un accompagnement pour la concrétisation de synergies (bourses aux matériaux, emplois, services ....)
- **L'Etablissement Public Territorial Paris Terres d'Envol, situé dans le département de la Seine-Saint-Denis**, met en place un diagnostic des flux matières/déchets sur la zone d'activité économique Paris Nord 2, avec la volonté d'étendre la méthodologie aux 26 autres zones d'activité économique du territoire.
- La **Ville de Stains** cherche à approfondir sa démarche d'économie circulaire par le lancement de l'EIT entre des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) déjà mobilisés, plus particulièrement sur les secteurs de l'ameublement et de l'alimentation.

## **Contacts presse :**

**Région de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :**

Pôle presse : 01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)

**DRIEAT :**

Service presse : [contact-presse-driat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:contact-presse-driat-if@developpement-durable.gouv.fr)

**ADEME :**

Service presse :

Tiphaine ARMAND – [tiphaine.armand@havas.com](mailto:tiphaine.armand@havas.com)

Myriam HAMZA – [myriam.hamza@havas.com](mailto:myriam.hamza@havas.com)

**Banque des territoires :**

Service presse : Marie-Caroline Cardi - [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr)